

Solennité de tous les Saints

Dimanche 1er novembre : messes aux horaires habituels :
à 10h à Chanteloup (Saint-Roch) et à 11h15 à Carrières (Saint-Louis)

Bénédiction des tombes :

- 16h : cimetières anciens à Carrières et Chanteloup
- 16h30 : cimetières nouveaux à Carrières et Chanteloup

Commémoration des fidèles défunts, lundi 2 novembre

Messes à **19h** à la chapelle N-Dame d'Espérance (Chanteloup)
et à l'église Saint-Joseph (Carrières)

Vous trouverez dans les lieux de culte, un registre pour que vous puissiez inscrire le nom de vos proches, décédés après le 1er novembre 2019 et qui n'habitaient pas Chanteloup ou Carrières. Nous prierons pour eux lors de la messe du 2 novembre.

Il est inutile d'inscrire les défunts dont les obsèques ont eu lieu dans nos deux paroisses : ils seront automatiquement cités.

Les horaires des messes habituelles restent inchangés

Au regard du contexte sanitaire actuel, vous vous êtes peut-être posé la question sur l'organisation des messes. Pour le moment, toutes les messes en semaine et en week-end gardent les mêmes horaires habituels.

Prochaine rencontre ACO (Action Catholique Ouvrière)

Dimanche 25 octobre à 15 h à la salle Saint-Jean de Carrières
Contact : Marie-José 06 44 77 19 19

Action Catholique des Enfants (A C E) Prochaines rencontres :

- à Carrières : lundi 19 de 10 à 17h, salle St-Jean
- Du 21 au 30, préparation du marché de Noël
- Contact : M-Thérèse 06 99 79 39 05
- à Chanteloup : samedi 24 de 14h30 à 17 h, à la chapelle
- Contact : Sophie 07 58 00 21 16



Chanteloup-les-Vignes
20 avenue de Poissy 01.39.74.65.22

Mails : paroisse.chanteloup@orange.fr

Site Internet : <https://paroisses-carrieres-chanteloup.fr>



L'Arc-en-ciel mi-octobre 2020

Bulletin d'information



Carrières-sous-Poissy
557 Grande Rue - 01.39.74.79.65

presbytere.carrieres@free.fr

« Qui fait la volonté de mon Père est pour moi un frère, une sœur, une mère » (Mt 12,50)

Le verset choisi en ce mois d'octobre est la réponse que Jésus a donnée à sa Mère, la Vierge Marie et les membres de sa famille, venus le chercher. On s'attendrait à ce que Jésus quitte la foule pour aller les voir, mais il profite de cette occasion pour annoncer qu'il est venu pour fonder une nouvelle famille qui n'a rien à voir avec les liens du sang. Sans renier sa famille biologique, il veut la dépasser en fondant une famille spirituelle, son Église. Certes, c'est par le baptême que chacun de nous est devenu enfant adoptif de Dieu et frère de Jésus. Mais, Jésus nous révèle un autre critère pour être de la même parenté que lui : faire la volonté de son Père. Pourquoi Jésus ajoute-t-il cette exigence pour faire partie de sa nouvelle famille ? Il veut nous dire que la foi du baptême ne suffit pas. Il faut que celle-ci se manifeste nécessairement à travers les œuvres. Souvenons-nous de ce que Jésus dit dans un autre passage : « Ce n'est pas en me disant : "Seigneur, Seigneur !" qu'on entrera dans le royaume des Cieux, mais c'est en faisant la volonté de mon Père qui est aux cieux » (Mt 7,21)

Mais, comment savoir si nous faisons la volonté de Dieu ? Celle-ci s'exprime de bien des manières : par l'obéissance aux commandements de Dieu, à l'enseignement du Christ et à celui de l'Église ; par la fidélité à notre vocation et nos engagements chrétiens, et en écoutant les personnes avisées que Dieu a placées en nos vies pour nous guider (confesseur, accompagnateur spirituel...), par la voix de la conscience éclairée par la Parole de Dieu et la foi ; finalement, par les inspirations de l'Esprit-Saint grâce à la vie de prière et la vie des sacrements. Tout ceci nous aide à découvrir ce que le Seigneur attend de nous au quotidien.

Que l'Esprit-Saint nous aide à ne pas nous enfermer dans nos liens de sang, mais à nous ouvrir à la grande famille chrétienne et à chercher d'abord ce qui plait à Dieu.

P. Alain - B

Les Sœurs déménagent !

Les sœurs quittent Carrières ?

Non, les sœurs du Cœur Immaculé de Marie restent à Carrières, simplement elles changent d'habitation. Elles étaient logées dans un appartement au quartier des Fleurs et fin octobre, elles vont habiter dans une maison rue Saint-Honoré.

Deux raisons motivent ce changement, leur appartement était trop petit et ne permettait pas d'y installer un oratoire. Il était aussi difficile pour elles d'héberger une sœur de passage, or toutes démarches faites pour avoir un appartement plus grand n'ont pas pu aboutir.

Leur logement au 3ème étage n'était pas facilement repérable et il était difficile pour beaucoup de paroissiens d'aller leur rendre visite.

Pour résoudre ces difficultés, il nous a paru favorable que les sœurs habitent une maison, où il pourrait y avoir un oratoire et où elles pourraient accueillir plus facilement et plus largement.

Notre Evêque a donné son accord pour que le diocèse achète une maison, comme cela avait été fait à Trappes pour une autre communauté religieuse qui arrive sur le diocèse.

Depuis décembre 2019, nous regardons tout ce qui est en vente pour trouver une maison modeste, située dans le quartier Saint-Louis, pas trop loin de l'église Saint-Louis et à un prix raisonnable.

Après 6 mois de recherches infructueuses, voilà qu'une bonne opportunité s'est présentée avec la famille HULEU qui mettait sa maison en vente pour partir en Bretagne.

L'achat a été conclu cet été et les sœurs vont emménager le 31 octobre prochain.

Pères Alain et Philippe

Appel pour aider au déménagement de la communauté des sœurs

Nous avons besoin de bras pour faire le déménagement des sœurs de la place des Tulipes à la rue St Honoré le samedi 31 octobre entre 9h et 16h.

Vous pouvez venir aider soit le matin, soit l'après-midi soit toute la journée. Si vous êtes disponible, merci de contacter sr Cécile MALIZAMBO au 07-66-35-88-46

Ecoute de la Parole de Dieu

Lecture en continu de la Bible en traitant toutes les questions qui peuvent venir (éducation, société, couple...) Prochaines rencontres :

- dimanche 18.10 15h-17h, chapelle de Chanteloup :
Première lettre de saint Paul aux Corinthiens –

- mercredi 4.11, salle Saint-Jean à Carrières : livre du Deutéronome.
Nouvel horaire, compatible avec le couvre-feu : démarrage à 18h30
ou 19h (précision ultérieurement) jusque 20h30

Contact : Chanteloup, Rosario 07 83 84 17 78
Carrières, Jean-Marie 06 33 89 64 04

Report du pèlerinage à Assise

En raison de l'actuel contexte sanitaire évolutif et des difficultés à passer le test de dépistage préalable au voyage, nous avons pris la décision de reporter à une date ultérieure le pèlerinage paroissial à Assise. Il devrait peut-être se dérouler au début du mois de juillet, en espérant que la situation sanitaire se soit améliorée. De nouvelles inscriptions seront possibles et vous en serez informés.